



COMITE ECONOMIQUE ET SOCIAL EUROPEEN

Lundi 25 février 2013

SEANCE PLENIERE DES 13 et 14 FEVRIER 2013

Sous la présidence de S. NILSSON, le Comité Economique Social Européen a auditionné :

- J.M. BARROSO, Président de la Commission Européenne,
- V. CONSTANCIO, Vice-président de la Banque Centrale Européenne,
- L. CREIGHTON, Ministre des Affaires Européennes du Gouvernement irlandais.

De plus, le Comité Economique Social Européen a voté 16 Avis.

Audition de J.M. BARROSO portant principalement sur le cadre financier 2014.2020

Pour 2014.2020, le nouveau cadre financier pluriannuel (CFP) prévoit un total de 960 Md d'€ de crédit d'engagement (soit 1% du PIB de l'UE) et de 908,5 Md d'€ (soit 0,95% du PIB de l'UE) de crédit de paiement. Les crédits d'engagement prennent en compte des contrats dont le paiement peut s'étaler sur plusieurs années, alors les crédits de paiement ne concernent exclusivement les sommes payées dans l'année budgétaire en cours. Ceci explique la différence des sommes pour crédits d'engagement et crédit de paiement.

La proposition de la Commission européenne visait 100 Md d'€.de plus que le montant de la période 2007-2013 (1 005 Mrd d'€). Pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, les chefs d'Etat et de gouvernement ont donc opté pour une diminution de l'argent public distribué au niveau européen. Le Royaume Uni qui a su garder comme bon nombre d'autres pays son rabais, a été avec l'Allemagne, la Suède et les Pays-Bas le moteur pour prendre cette orientation.

Les fonds destinés à financer la politique régionale de l'Union vont subir une baisse de 10% par rapport à la somme du CFP précédente alors que la Croatie s'apprête à devenir membre au 1er juillet. Parmi les éléments positifs, on peut évoquer la création d'une initiative pour l'emploi des jeunes qui sera dotée de 6 Md d'€. La politique agricole commune devrait également fonctionner avec 10 % en moins par rapport au cadre financier en vigueur. La rubrique "agriculture" reste néanmoins avec un total de 373 Md d'€ le plus grand poste du budget européen pour les sept ans à venir. Les rubriques 3 "Sécurité et Citoyenneté" (15 Md d'€) et 5 "Administration" (62 Md d'€) augmenteront de 27 % et de 10 % respectivement. La rubrique 4 "Europe dans le monde" restera stable autour de 58 Md d'€.

Ce sont toutefois les projets d'investissements à long terme dans les interconnexions, (transport, énergie, télécommunication), qui ont été corrigés à la baisse par rapport à la dernière proposition du mois de novembre. Certes, dans la rubrique "Compétitivité pour la croissance et pour l'emploi", il y a une hausse par rapport à la période précédente (125 au lieu de 91 rd d'€), mais elle n'est pas à la hauteur des besoins.

Pourtant, tout n'est pas décidé. Dans les prochains jours, les négociations s'engageront avec le Parlement européen, qui pour la première fois dans l'histoire de l'Union européenne, aura son mot à dire après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne. Une majorité absolue des députés est nécessaire pour valider le

CFP et les Chefs des 4 Groupes (PPE, S&D, Libéraux, Verts) ont déclaré immédiatement après l'accord de vendredi de vouloir renégocier le paquet. Aux parlementaires donc d'arbitrer entre le refus d'un CFP trop peu ambitieux et l'incertitude liée à son échec. La perspective de renégocier année après année le budget n'est que très peu réjouissant et risquerait de bloquer d'autres avancées indispensables, notamment pour redéfinir les relations des Etats à l'intérieur de la zone euro et des relations entre les pays de la zone euro et ceux qui n'y sont pas.

Le Comité Economique Social Européen a exprimé sa déception sur ce budget car il y aura 7 ans d'austérité alors qu'il faudrait des financements pour l'investissement et en conséquence relancer la croissance et l'emploi.

Les Avis votés :

- Equipements hertziens
- Encourager l'utilisation partagée des ressources du spectre radio électrique dans le marché intérieur
- Marché intérieur de l'énergie
- Financement des partis politiques européens
- SCEQE dans le domaine de l'aviation
- Politiques économiques des Etats membres dont la monnaie est l'euro
- Lignes directrices pour l'emploi
- Examen annuel de la croissance 2013
- L'équilibre hommes-femmes dans les conseils d'administration
- Evaluation des incidences sur l'environnement
- Pêche en eau profonde dans l'Atlantique du Nord Est
- Relations commerciales entre la grande distribution et les fournisseurs des denrées alimentaires
- Industries nautiques : une mutation accélérée par la crise
- Les modèles d'activités pour une croissance durable, une économie à faible teneur en carbone et les mutations industrielles
- Fons européen d'aide aux plus démunis
- Ensemble de mesures relatives à l'innovation et à la santé.

La prochaine session aura lieu les 20 et 21 mars.

Pour en savoir plus, consulter le site internet :

<http://www.eesc.europa.eu/?i=portal.fr.documents#/boxTab1-0>